



Présents : Michel LACOUE –NEGRE (Président) - Jean Marie GRUEL – Christian RODELLAR – Katia LANGUET – Yonn HIRIGOYEN – Robert PERE-ESCOMP – Simone MIRANDE – Laurent ARTOLA – Jean Claude BASIRICO – Pierre BELLEHIGUE – Christophe DALOT – Philippe HUSSON – Cyril JOURDA - Jérémie MONGIE- Marylis PARTIE

Excusés : Kenza LAGRAA – Philippe GAUTHIER – Adrien REMACLE – Matthieu KOHLER – Yohan CAMPOS – Manuel RODRIGUEZ

Invité : Philippe PARTIE

En ouvrant la séance à 20 heures, le Président remercie le club des Genêts d'Anglet pour l'accueil qui nous a été réservé

Informations du Président

Le Président revient brièvement sur l'actualité des mois de juillet et août, il note l'importance de maintenir une permanence durant l'inter-saison, la gestion des dossiers médicaux des arbitres, l'enregistrement des matches amicaux et les déclarations des tournois ont pu ainsi être traités dans des délais raisonnables.

Homologation PV du CD du 21 juin 2025 et PV Bureau du 16 juillet 2025.

- ✓ PV du CD du 21 juin 2025 : validé à l'unanimité
- ✓ PV du bureau du 16 juillet 2025 : validé à l'unanimité.

Informations du Secrétaire Général

- ✓ Règlements compétitions féminines : validés à l'unanimité
- ✓ Règlement Foot Animation : validé à l'unanimité
- ✓ Circulaire CDA : validée à l'unanimité.



✓ Point sur la composition des commissions :

- Modification de la présidence de la C D A, Karine Vives Solana devient Présidente de la C D A en lieu et place de Cyril Jourda qui lui, devient responsable du Pôle Arbitrage. Accord du Comité de Direction à la majorité.
- Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage : intégration de Laurent Faglin à la C D P A. Accord du Comité de Direction à la majorité.
- Commission féminine : intégration Marilys PARTIE. Accord du Comité de Direction à l'unanimité.
- Commission terrains et FAFA : intégration Cédric Gallato. Accord du Comité de Direction à l'unanimité.

Compétitions

Validation groupements et ententes.

L'article 39 ter des règlements généraux interdit de pouvoir greffer une entente à un groupement il y a toutefois une lacune administrative qui pénalise fortement la mise en place du groupement **féminin** "les Elles du Béarn".

A la base dans sa conception première ce groupement devait regrouper 5 clubs à savoir : FC Luy du Béarn/Taron Sévignac/ES Bournos

Doumy/Ayguelongue/A L Poey de Lescar.

Le point bloquant vient du fait que deux clubs Ayguelongue et Poey de Lescar sont déjà dans le groupement **garçons** GJ Miey du Béarn ce qui bloque la finalisation du G F Elles du Béarn

Dans le but de valoriser le développement du football féminin et pour pallier le blocage administratif qui sanctionne cette mise en place, **le Comité de Direction autorise par dérogation exceptionnelle que l'entente féminine Poey/Aygue se greffe au G J F "les Elles du Béarn"**.

Il est bien entendu qu'une telle dérogation ne peut être accordée qu'au niveau des catégories féminines



Nous nous engageons à faire remonter ce manquement auprès des services juridique de la fédération qui prône le développement du football féminin

Calendrier général des compétitions.

Le calendrier des compétitions est partiellement validé, nous sommes en attente du retour de la mairie de PAU pour déterminer les dates des finales de Coupes (réunion prévue début septembre)

Composition des poules.

Validées à l'unanimité telles que présentées par la Commission des Compétitions Adultes en tenant compte des modifications apportées par ladite Commission lors de la réunion du 04 aout 2025

Organisation Départemental 4.

Poules validées telles que présentées par la Commission des Compétitions Adultes.

Point sur les engagements (toutes compétitions, toutes catégories)

A noter les remarques faites par les gestionnaires des différentes commissions des compétitions : malgré plusieurs rappels notifiant les différentes dates butoirs pour les engagements nous devons constater que certains clubs sont limites voire en retard dans la saisie l'administrative des engagements.

Réfèrent Foot Loisirs

A la demande de Thibault Soccarros, le président fait un appel à candidature pour devenir réfèrent foot loisir afin de l'aider à réfléchir sur les futures évolutions de ces compétitions et les animations qui pourraient être proposées en marge des compétitions traditionnelles. Christian RODELLAR propose sa candidature et désigné à l'unanimité

Assemblée Générale ordinaire et financière le 12 septembre 2025

L'Ordre du jour a été validé à l'unanimité.



Préparation et organisation

Le Président fait un point sur l'organisation de l'Assemblée Générale en date du vendredi 12 septembre 2025, et, à la suite de la visite des locaux, confirme que tout est prêt pour vous recevoir.

Bilan financier et compte de résultat 2024/2025

Présentation par Madame Katia Languet du bilan financier aux élus : adopté à l'unanimité
Budget prévisionnel 2025/2026

Proposition du budget prévisionnel faite par Madame Katia Languet trésorière générale ; budget prévisionnel adopté à l'unanimité

Questions diverses

- > Yonn Hirigoyen nous fait remonter une demande de certains arbitres qui souhaitent la mise en place d'une boutique "arbitres"
- > Le secrétaire général demande la mise en place des ¼ de finales des championnats foot loisirs séniors.
- > Jérémy Mongie interroge la Trésorière Générale sur le montant de la masse salariale, masse salariale qui est sous contrôle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Secrétaire Général,

C. RODELLAR

Le Président,

M. LACOUE-NEGRE